

Communiqué – Covid-19

Rimouski, 29 mai 2020

Bonjour à vous toutes et à vous tous,

À la suite des annonces de la ministre du tourisme du 27 mai dernier, nous avons la possibilité d'offrir des hébergements en chalet aux familles.

Des forfaits familiaux sont maintenant disponibles jusqu'au 15 juin pour les familles ou les couples qui souhaitent venir à la pêche. Vous trouverez l'information dans la section pêche/disponibilité spécial Covid.

La Fédération des pourvoiries du Québec a bon espoir que nous pourrions recevoir des groupes provenant d'adresses différentes un peu plus tard dans la saison, peut-être à partir du 15 juin. Nous suivons, comme vous, la situation de très près.

On vous attends !

Pour le reste de la saison :

Il est encore trop tôt pour prendre une décision sur la tenue pour le reste de la saison de pêche à la Pourvoirie Le Chasseur, mais nous souhaitons rassurer notre clientèle concernant les réservations et les dépôts de nos clients pour la saison 2020. Soyez assuré que si nous devons annuler la saison, ou les premières semaines de la saison, les dépôts seront entièrement remboursés.

Aussi, si vous le pouvez et le souhaitez, vous aurez la possibilité de reporter votre réservation au printemps 2021. Si vous pouvez vous le permettre, les montants de vos dépôts nous aideront à assurer les emplois de notre merveilleuse équipe pour cette saison qui s'annonce particulière et difficile pour tout le monde.

Nous prenons toujours des réservations pour cet été, mais nous ne prenons pas de dépôts.

Nous espérons que cette situation sera derrière nous à l'automne et que la chasse aura lieu comme prévu.